

DIVERS

PUBLICATIONS DE L'A. B. S.

Textes et notes explicatives du règlement pour la construction des charpentes métalliques

L'Association Belge de Standardisation vient de faire paraître la Publication n° 15-1937 : « Règlement pour la construction des charpentes métalliques. Texte et notes explicatives. »

Nous avons annoncé en son temps la publication d'un texte révisé du Règlement.

Ce texte fait l'objet du Rapport n° 1 (3^e édition, 1937) des publications officielles de l'A. B. S. et il y est présenté sous forme d'un cahier des charges. Comme tel, il se compose de l'énumération dans une série d'articles des différentes conditions qui doivent être observées, tant dans le calcul que dans l'exécution, le montage et l'épreuve des charpentes métalliques; par contre, il ne contient pas la justification de ces différentes stipulations.

Jugeant qu'une règle ne peut être parfaitement claire que pour celui qui en connaît la justification, la Commission Générale de l'A. B. S. a, en 1920, autorisé la reproduction du rapport n° 1 (1^{re} édition), mais accompagné de notes explicatives complètes qui ne se trouvent pas dans le texte officiel (*Revue Universelle des Mines*, 6^e série, t. VII, n° 5, 1^{er} novembre 1920).

Cette publication s'est vu réserver un accueil si favorable, de la part des spécialistes, que l'Association a décidé de publier, elle-même, une nouvelle édition des notes explicatives après chaque révision périodique du Règlement.

La Publication n° 15 — brochure de 122 pages au format A5 (148 × 210) — reproduit le texte complet de ces commentaires, accompagné du rappel des articles mêmes du Règlement.

Elle peut être obtenue, franco de port, au prix de 25 francs l'exemplaire, moyennant paiement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. Il suffit de la simple mention « Publication n° 15 » sur le bulletin de versement ou mandat de virement.

Pour l'étranger, ajouter 1 franc par exemplaire.

Carrés et cônes d'outils

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique son projet n° 98 : « Carrés et cônes d'outils. »

Ce projet constitue le premier résultat des travaux entrepris par la Commission des machines-outils. Il a été élaboré sur la base des conclusions de l'étude faite par les Comités techniques 29 — Outilage — et 39 — Machines-Outils — de l'Association Internationale de Standardisation.

Le projet n° 98 est reproduit dans le n° 5-1937 de la revue *Standards*. Ce fascicule peut être obtenu au prix de 4 francs, moyennant paiement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. On est prié d'inscrire la mention « Projet n° 98 » au dos du mandat de virement ou du bulletin de versement.

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat de l'A. B. S., 63, rue Ducale, à Bruxelles.

Standardisation des transmissions

L'Association Belge de Standardisation vient de faire paraître dans la série de ses publications les deux premiers fascicules qu'elle consacre à la standardisation des transmissions, savoir :

le Rapport n° 4 : « Arbres et poulies » fr. 8,—

le Rapport n° 86 : « Manchons d'accouplement
et bagues d'arrêt » fr. 4,—

Le rapport n° 4 constitue la seconde édition revue et considérablement augmentée de ce document.

Le rapport n° 86 donne les dimensions principales des manchons d'accouplement à coquilles et à plateaux et celles des bagues d'arrêt en fonte, en une et deux pièces.

Ces deux fascicules peuvent être obtenus, franco de port, aux prix indiqués ci-dessus, moyennant paiement préalable au compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. Il suffit de mentionner sur le bulletin de versement ou le mandat de virement « Rapport n° 4 - Rapport n° 86 ».

Pour l'étranger, ajouter 1 fr. par exemplaire.

Standardisation des éléments de machines

Hauteur d'axe des machines.

L'Association Belge de Standardisation vient de faire paraître, dans la série de ses publications, son Rapport n° 64 : « Hauteurs d'axe des machines. »

Ce document a été établi par la Commission des éléments de machines sur la base des conclusions de l'étude faite par le Comité technique 15 de l'Association Internationale de Standardisation.

Il comprend un tableau des hauteurs d'axe de machines et les valeurs de tolérances à admettre sur celles-ci dans le cas de machines accouplées sur un socle commun.

Le Rapport n° 64 peut être obtenu, franco de port, au prix de 5 francs l'exemplaire, moyennant paiement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. Il suffit de la simple mention « Rapport n° 64 » sur le bulletin de versement ou mandat de virement.

Pour l'étranger, ajouter 1 franc par exemplaire.

Standardisation des éléments de machines

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique ses projets n° 92 : « Engrenages cylindriques à denture hélicoïdale » et n° 95 : « Engrenages coniques à denture droite ».

Ces deux documents ont été rédigés par la Commission des Eléments de Machines. Ils font suite au projet n° 91 : « Engrenages cylindriques à denture droite » mis à l'enquête publique en 1937 et sont établis sur le même plan que celui-ci. Ils comportent donc les chapitres suivants :

- I. — Terminologie;
- II. — Forme de la denture;
- III. — Eléments caractéristiques d'une denture;
- IV. — Correction des dentures;
- V. — Indications à donner lors de la commande d'un engrenage.

Les projets nos 92 et 95 sont reproduits respectivement dans les fascicules 7 et 8-1937 de la revue *Standards*. Ils peuvent être obtenus au prix de 4 francs l'exemplaire, moyennant paiement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. On est prié d'inscrire la mention « Projet n° 92 » ou « Projet n° 95 » au dos du mandat de virement ou du bulletin de versement.

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat de l'A. B. S., 65, rue Ducale, à Bruxelles.

Réunion à Vienne en 1938 de l'Association Internationale de la force motrice

Les travaux préparatoires à la réunion de l'Association internationale de la Force motrice, qui se tiendra à Vienne en 1938, sont très avancés. Tous les milieux spécialisés ont fait preuve d'un intérêt très particulier. Jusqu'à présent, plus de 200 rapports sur les cinq questions du programme technique sont parvenus (fourniture d'énergie dans l'agriculture, l'industrie, le ménage, pour l'éclairage public et les trains électriques). Les rapporteurs généraux feront valoir les principales suggestions des rapports prénommés. Ces suggestions seront discutées et complétées verbalement à la réunion même.

La réunion se tiendra simultanément dans deux salles de la Wiener Konzerthaus; il sera par ailleurs possible, au moyen de traducteurs et probablement à l'aide d'une installation électrique, d'entendre simultanément les discussions et discours allemands, anglais ou français prononcés dans une des autres langues.

Pendant le séjour à Vienne, des visites auront lieu à diverses installations techniques (centrales électriques, usines à gaz, installations de T. S. F.).

Il est prévu en outre une réception officielle par le Gouvernement (Hofburg), par le bourgmestre de Vienne (Kahlenberg), une représentation de gala (Opéra National) et la visite des curiosités de la ville. Le samedi et le dimanche, les participants pourront disposer de leur temps pour faire des excursions à Wiener Wald, Kreuzenstein, Wachau, Schneeberg, Rax, Seufenif, etc. On pourra visiter également des fermes équipées d'une manière très moderne et, en outre, une installation de pluie artificielle.

Le programme des Dames prévoit, entre autres, une « Wiener Jause » (goûter) et un défilé de mannequins.

Le programme se terminera par un voyage de 7 jours. Un premier groupe partira de Vienne (Westbahn) à Hieflau, visitera le Erzberg pour se rendre ensuite dans le Salzkammergut jusqu'à Ischl, Badgastein, Salzburg (par la Glocknerstrasse). Le second groupe se

rendra à Bruck-an-der-Mur (Südbahn), puis en autocar à Graz, Pachstrasse, Wörthersee, Glocknerstrasse, Zell-am-See, Stubachwerke, Salzburg, où il rejoindra le premier groupe pour se rendre à Innsbruck (grande cuisine électrique) et Bludenz (Vermuntwerk).

De toutes parts parviennent des adhésions, aussi bien de l'étranger que de l'intérieur du pays, ce qui fait prévoir un réel succès au point de vue scientifique et en ce qui concerne le tourisme.

Pour les renseignements complémentaires (conditions, prix de séjour de voyage, ordre du jour), voyez le programme qui a été distribué et qui vous sera envoyé gratuitement sur demande. S'adresser à « Büro der Wiener Teiltagung der Weltkraftkonferenz », Wien 3, Lothringerstrasse, 20 (Konzerthaus).